



Assemblée générale

Distr. limitée
30 juillet 1999
Français
Original: anglais

Vingt et unième session extraordinaire

Comité ad hoc plénier

Point 8 de l'ordre du jour

Examen et évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Projet de rapport du Comité ad hoc plénier

Rapporteur : Mme Gabriella **Vukovich** (Hongrie)

I. Introduction

1. À la 1re séance plénière de sa vingt et unième session extraordinaire, le 30 juin 1999, l'Assemblée générale a créé un comité ad hoc plénier. À la même séance, conformément à la section C de la décision S-21/21 qui disposait que le bureau de l'organe préparatoire remplirait également les fonctions de bureau du Comité ad hoc plénier, l'Assemblée a élu par acclamation M. Anwarul Karim Chowdhury (Bangladesh) Président.

2. Le Comité ad hoc a tenu trois séances, les 30 juin et 1er juillet 1999, pour examiner le point 8 de l'ordre du jour (Examen et évaluation d'ensemble de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement), qui lui était réservé.

3. À sa 1re séance, le 30 juin, conformément à la section C de la décision S-21/21, le Comité ad hoc a élu par acclamation Mme Elza Berquó (Brésil), M. Ross Hynes (Canada), Mme Armi Heinonen (Finlande), M. Jacob Botwe Wilmot (Ghana), Mme Gabriella Vukovich (Hongrie), Mme M. Patricia Durrant (Jamaïque), M. Ryuichiro Yamazaki (Japon), M. Matia Mulumba Semakula Kiwanuka (Ouganda) et M. Alexandru Niculescu (Roumanie). Le Comité ad hoc a décidé que Mme Vukovich remplirait également les fonctions de rapporteur.

4. Pour examiner le point 8, le Comité ad hoc était saisi du rapport de la Commission de la population et du développement constituée en comité préparatoire de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale¹.
5. À sa 2e séance, le 30 juin, le Comité ad hoc a entendu les déclarations de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population et du Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales.
6. À la même séance, le Sous-Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial a fait une déclaration.
7. Toujours à la même séance, le représentant de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche a fait une déclaration.
8. À la 2e séance également, des déclarations ont été faites par les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
9. À la même séance, les organisations non gouvernementales ci-après, désignées par leurs mandants, ont fait des déclarations : World Youth Alliance, International Women Bond, Caucus of the Advancement of the Billings Ovulation Method et Caucus of Women, Children and the Family.
10. À sa 3e séance, le 1er juillet, le Comité ad hoc a entendu des déclarations prononcées par ... [à compléter].

II. Décision prise par le Comité ad hoc plénier

[À compléter]

III. Recommandation du Comité ad hoc plénier

[À compléter]

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session extraordinaire, Supplément No 1 (A/S-21/2 et Add.1 et 2).